

**REPUBLIQUE D'HAITI**

**COMMISSION NATIONALE DES MARCHES PUBLICS**

**(CNMP)**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES ALLÉGÉ**

**MARCHE DE FOURNITURES**

|  |
| --- |
| Daniel Thirion |
| Marie Thirion | **Septembre 2013** |

**SOMMAIRE**

**AVIS D’APPEL D’OFFRES**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

**SECTION I: LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES ALLEGEE**

**1. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

**2. DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES**

**3. CRITERES DE QUALIFICATION**

**4. FORMULAIRES DE SOUMISSION**

**SECTION II: LES CONDITIONS DE CONTRAT**

**5. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAG)**

**6. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)**

**7. LETTRE DE MARCHE**

**8. FORMULAIRES DE GARANTIE**

**SECTION III: LE DOSSIER TECHNIQUE**

**9. SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

**10. BORDEREAU DES QUANTITES**

**11. LES PLANS**

**AVIS D’APPEL D’OFFRES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES No: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**FOURNITURE D'EQUIPEMENTS: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**MAITRE D'OUVRAGE:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

*(En cas de financement du trésor public)*

Dans le cadre de l’exécution du budget de la République pour l’exercice fiscal ……….., le présent Avis d'Appel d'Offres est émis par ….................... *(indiquer Institution de l’autorité contractante, Maître d'Ouvrage)*

*(En cas de financement international)*

Cet Avis d’Appel d’Offres Spécifique est en relation avec l’Avis Général de Passation de Marchés pour le Projet publié dans l’édition no ……….du journal ………………… le ……………

Le *(indiquer Institution de l’autorité contractante, Maître d'Ouvrage)* sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements suivants:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent prendre connaissance et/ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres qui est mis gratuitement à disposition à partir du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à l'adresse suivante durant les jours ouvrés:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les offres devront être soumises à l’adresse suivante:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes publiquement à l'adresse ci-dessus, immédiatement après l'heure limite de la remise des offres.

Les offres doivent comprendre une Déclaration de garantie de l’offre suivant le modèle imposé dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Toute question relative au présent appel d’offres devra être soumise par écrit à l’attention de la Personne Responsable du marché à l'adresse suivante:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Tel. ……………………………………

E-mail …………………………………

Signature ………………....................

Nom et prénom de la Personne Responsable du Marché\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**SECTION I:**

**LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT ALLÉGÉ POUR MARCHE FOURNITURES**

**1. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

**2. DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES**

**3. CRITERES DE QUALIFICATION**

**4. FORMULAIRES DE SOUMISSION**

**1. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES (IS)**

TABLE DES MATIERES

**A. GENERALITES**

**1. Origine des fonds**

**2. Objet, délai et lieu de livraison**

**3. Fraude et corruption**

**4. Eligibilité des soumissionnaires**

**5. Autorisation du fabricant**

**6. Représentation en Haïti**

**B. DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES**

**7. Contenu des Documents d'Appel d'Offres**

**C. PREPARATION DES OFFRES**

**8. Documents composant l'offre**

**9. Présentation du Montant de l'offre**

**10. Allotissement**

**11. Déclaration de Garantie de la Soumission**

**12. Période de validité des offres**

**13. Format et signature de l'offre**

**14. Présentation et identification des offres**

**15. Délai de présentation des offres**

**E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

**16. Ouverture des plis par le Maître d'Ouvrage**

**17. Clarifications des offres et confidentialité**

**18. Examen préliminaire des offres**

**19. Evaluation et comparaison des offres**

**20. Communications avec le Maître d'Ouvrage**

**F. ATTRIBUTION DU MARCHE**

**21. Conditions pour l’Attribution**

**22. Signature du Marché.**

**23. Recours en cas de contestation de l’attribution du marché**

**24. Garantie de Bonne Exécution.**

**25. Interdiction de cession des droits**

**26. Références spécifiques**

**27. Droit de modifier les quantités**

**A. GENERALITES**

### 1. Origine des fonds.

*(En cas de financement du trésor public)*

L’autorité contractante, ci-après désigné le Maître d'Ouvrage, utilisera le crédit du budget du présent exercice fiscal qui lui est alloué pour le financement des dépenses relatives aux marchés faisant l’objet de cet appel d’offres

*(En cas de financement international)*

L’État haïtien a conclu un accord de financement avec l'Organisme de Financement désigné ci-après dans les Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) présentant également les références de cet accord. L’autorité contractante, ci-après désigné le Maître d'Ouvrage, utilisera ce financement pour exécuter le marché faisant l'objet du présent appel d'offre.

### 2. Objet, délai et lieu de livraison

Les fournitures faisant l'objet de l'appel d'offres, avec leur lieu et délai de livraison, sont ceux désignés dans les DPAO et décrits dans le dossier technique faisant partie de ce Dossier d'Appel d'Offres. Il relève de la responsabilité des soumissionnaires de couvrir tous les coûts relatifs à la préparation et à la présentation de leurs offres.

**3. Fraude et Corruption**

Il est exigé de l’autorité contractante, ainsi qu’à tous les fournisseurs/entrepreneurs qui participent au processus de passation des marchés et à l’exécution des marchés, d’observer les plus hauts niveaux d’éthique. Toute pratique de fraude ou de corruption sera suivie des sanctions administratives selon la Charte d'Ethique de la réglementation nationale. Aux fins d'application de cette disposition, le Maître d'Ouvrage définit les expressions suivantes:

a) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d’influer indûment sur l’action d’une autre personne ou entité;

b) se livre à des «manœuvres frauduleuses», quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation;

c) se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l’action d’autres personnes ou entités;

d) se livre à des «manœuvres coercitives» quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d’en influer indûment les actions.

e) se livre à des « manœuvres obstructives » quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles peut se fonder une enquête en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu’un aux fins de l’empêcher de faire part d’ informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l’enquête.

**4. Eligibilité des Soumissionnaires**

4.1. Un soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêt. Un Soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d’intérêt avec une ou plusieurs parties s'il:

(a) est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise, ou à une filiale de cette entreprise, dont les services ont été retenus à titre de consultant pour la préparation de la conception, des spécifications et autres documents devant être utilisés dans le cadre du présent appel d'offres; ou

(b) présente plus d’une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l’exception d'offres variantes si elles sont autorisées dans les DPAO, autorisées dans les IS. Cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d’une offre.

4.2. Une entreprise publique ne peut participer à cet appel d'offres que si elle peut démontrer qu’elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n’est pas sous la tutelle de l’Acheteur.

4.3. Selon les sources de financement pour l'acquisition des fournitures, les DPAO peuvent établir des critères d'éligibilité sur la nationalité du soumissionnaire et sur l'origine des biens et services couverts par le présent appel d'offres.

**5. Autorisation du Fabricant**

Si requis dans les DPAO, dans le cas où le soumissionnaire ne fabrique ni ne produit les biens qu’il offre, le soumissionnaire devra inclure une Autorisation du Fabriquant attestant le fait que le soumissionnaire est dûment autorisé à fournir et livrer les fournitures en Haiti.

**6. Représentation en Haiti**

Si requis dans les DPAO, au cas où il n’a pas d’activités en Haiti, le soumissionnaire doit, ou devra être si le contrat lui est attribué, représenté dans le pays par un agent équipé et en mesure de répondre aux obligations du fournisseur en matière d’entretien, de réparations et de stockage de pièces détachées stipulées dans les conditions contractuelles et/ou les spécifications techniques.

## B. DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

### 7. Contenu des documents d’appel d’offres.

Les documents constituant le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sont les suivants:

1. Les Instructions aux Soumissionnaires
2. Les Données Particulières de l'Appel d'Offres
3. Les Critères de Qualification
4. Les Formulaires de Soumission
5. La référence au Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG du site Web de la CNMP)
6. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
7. Modèle de Lettre de Marché
8. Modèle du formulaire de garantie
9. Le Dossier Technique

Tout soumissionnaire désireux de recevoir des clarifications sur les documents d’appel d’offres peut les solliciter par écrit du Maître d'Ouvrage à l’adresse indiquée dans les DPAO. Les offres variantes ne sont pas autorisées.

## C. PREPARATION DES OFFRES

### 8. Documents composant l’offre.

Pour être recevable, toute offre doit être rédigée en français et inclure les documents suivants:

1. Formulaire de Soumission
2. Déclaration de Garantie de Soumission
3. Bordereau des prix unitaires et devis estimatif
4. Déclarations et Formulaires d'ordre administratif requis aux DPAO
5. Formulaires de déclaration des qualifications
6. Tout document, prospectus, certificats attestant de la conformité des fournitures aux spécifications techniques

Toute attestation, certificat ou autre documentation attestant de la recevabilité de l'offre ou des qualifications du soumissionnaire, qui serait rédigé dans une autre langue que le français, devrait être accompagné d'une traduction certifiée conforme par un traducteur juré.

### 9. Présentation du Montant de l’offre.

9.1. Le soumissionnaire fait ressortir, dans son offre, les prix unitaires des fournitures ainsi que le prix total obtenu par application des quantités prescrites.

9.2. Les DPAO stipuleront si, outre le montant des fournitures et de leur livraison, l'offre doit aussi inclure des biens ou services connexes tels que des pièces détachées, outils spéciaux, manuel d'opérations, formation de l'utilisateur, conditions de service après-vente et de mise à disposition de pièces de rechange durant la période définie dans les DPAO.

9.3. Les prix du bordereau doivent être présentés en fonction de leur provenance comme indiqué ci-après:

9.3.1. Fournitures offertes en provenance d’Haïti comprennent:

* 1. le prix des fournitures EXW[[1]](#footnote-1) (à l’usine, à la fabrique, au magasin d’exposition, entrepôt ou magasin de ventes, suivant le cas), y compris tous les droits de douanes, taxes sur les ventes ou autres taxes déjà payées ou à payer sur les composants ou matières premières utilisées dans la fabrication ou l’assemblage des fournitures dont les prix sont donnés à l’usine ou à la fabrique; ou sur les fournitures antérieurement importées, d’origine étrangère dont les prix sont donnés au magasin d’exposition, entrepôt ou magasin de ventes;
	2. les taxes sur les ventes et autres taxes perçues en Haïti qui sont dues sur les fournitures si le marché est attribué;
	3. le prix des transports intérieurs si applicables, assurance et autres coûts locaux afférents à la livraison des fournitures jusqu’à leur destination finale.
	4. le prix des autres services, le cas échéant, tels que mentionnés dans les DPAO;

9.3.2. Fournitures offertes en provenance de l’étranger:

* + - 1. le prix des fournitures CIF[[2]](#footnote-2) (port de destination) ou CIP[[3]](#footnote-3) (lieu de destination) en Haïti, tel que stipulé aux DPAO;
			2. le prix des fournitures FOB[[4]](#footnote-4) port d’embarquement convenu (ou FCA[[5]](#footnote-5) selon le cas), s’il est mentionné aux DPAO;
			3. le prix des transports intérieurs, assurance et autres coûts locaux afférents à la livraison des fournitures du port de débarquement à leur destination finale, si ces transports sont spécifiquement mentionnés dans les DPAO;
			4. le prix des autres services connexes, le cas échéant, tels que mentionnés aux DPAO.

9.4. Les Incoterms, tels que EXW, CIF, CIP, doivent être interprétés selon les dispositions de l’édition la plus récente en circulation des Règles internationales d’interprétation des termes commerciaux, connues sous le nom d’Incoterms, auxquelles adhère l’État haïtien.

9.5. Les prix sont fermes et non révisables.

9.6. La monnaie de l'offre est la Gourde et/ou le Dollar des Etats-Unis d'Amérique. Le Devis Estimatif de la soumission distinguera la monnaie proposée pour chaque article du bordereau. Aux fins de la comparaison des offres lors de leur évaluation, tous les prix seront exprimés en Gourdes en utilisant le taux de change officiel publié par la Banque de la République d'Haiti à la date limite du dépôt des offres.

**10. Allotissement**

Si les DPAO et le bordereau des quantités des DAO le stipulent expressément, la soumission devra être subdivisée en lots distincts de fournitures. La comparaison des soumissions se fera alors par lot conduisant alors possiblement à l'attribution de différents contrats par lot(s).

### 11. Déclaration de Garantie de soumission

La soumission devra inclure une Déclaration de Garantie de Soumission sous la forme exacte du formulaire de déclaration inclus dans les DAO.

### 12. Période de validité des offres

Les offres sont valides durant une période de 90 jours après la date limite de dépôt des offres. Le Maître d'Ouvrage pourra solliciter des soumissionnaires une prolongation du délai de validité de l'offre. Cette requête ainsi que les réponses devront être établies par écrit. Le ou les soumissionnaires qui décident de rejeter la requête de prolongation pourront retirer leur soumission avec sa Déclaration de Garantie.

### 13. Format et signature de l’offre

Le soumissionnaire prépare son offre incluant tous les documents requis en un (1) original et trois (3) copies, marquant clairement chaque exemplaire comme «ORIGINAL» et «COPIE», respectivement. En cas de différence, le texte de l’original prévaut sur celui des copies.

L’original et toutes les copies de l’offre sont paraphées par la ou les personne(s) dûment autorisée(s) à contracter en son nom les obligations du marché. Cette autorisation doit être établie par procuration écrite, annexée à l’offre.

### 14. Présentation et identification des offres

L’original et les copies de tous les documents constituant l'offre sont cachetés dans deux enveloppes séparées. Les deux enveloppes sont mises sous une autre enveloppe cachetée.

Les enveloppes intérieures et l’enveloppe extérieure doivent :

1. indiquer le nom et l’adresse du soumissionnaire ;
2. être adressées au Maître d'Ouvrage; et
3. indiquer le titre et le numéro de l’Appel d’Offres faisant l'objet de l'offre, ainsi que la mention « NE PAS OUVRIR AVANT », suivis de l’heure et de la date limite du dépôt spécifié dans les DPAO.

### 15. Délai de présentation des offres

Les offres doivent être reçues par le Maître d'Ouvrage à l’adresse, et au plus tard a l’heure et date indiquées dans les DPAO. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit de prolonger le délai de soumission des offres. Cette prolongation se fait par un additif aux documents d’appel d’offres.

Toute offre soumise après le délai fixé pour la réception sera rejetée et retournée au soumissionnaire sans avoir été ouverte.

Le représentant autorisé d'un soumissionnaire peut modifier, substituer ou retirer son offre après l’avoir soumise, avant l’échéance du délai fixé pour la soumission des offres.

## E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

### 16. Ouverture des plis par le Maître d'Ouvrage

Le Maître d'Ouvrage, représenté par un membre de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation, ouvrira les plis en séance publique immédiatement après l'heure et la date limite de dépôt des offres. Un procès-verbal de l'ouverture des plis sera dressé séance tenante, indiquant les noms des soumissionnaires, le montant de chaque soumission ainsi que tout rabais qui serait proposé sur le formulaire de soumission, la mention de la présence ou de l'absence de la Déclaration de Garantie. Les représentants des soumissionnaires présents seront invités à signer le procès-verbal de l'ouverture des offres. Aucune offre ne peut être rejetée lors de la séance d’ouverture. Les offres tardives sont retournées aux soumissionnaires respectifs sans avoir été ouvertes.

Les offres qui n'ont pas été ouvertes et lues lors de la séance d’ouverture ne seront pas évaluées.

### 17. Clarification des offres et confidentialité

Aucune information relative au contenu des offres, l'analyse et l'évaluation, ou la recommandation d'attribution, ne pourra être divulguée à aucun soumissionnaire ou à aucune personne qui ne soit impliquée dans le processus d'évaluation.

Durant la période d’évaluation des offres, qui commence après la séance publique d’ouverture, le Maître d'Ouvrage peut solliciter des soumissionnaires des clarifications sur leurs offres. La requête de clarification et la réponse y relative se font par communication écrite et aucune modification des prix ni des éléments substantiels de l’offre ne peut être sollicitée, offerte, ni permise.

### 18. Examen préliminaire des offres

Le Maître d'Ouvrage examinera les offres pour déterminer si elles sont complètes, si elles contiennent des erreurs de calcul, si les garanties requises ont été présentées, si les documents ont été dûment signés et si, d’une façon générale, les offres permettent une évaluation conforme aux critères établis dans les DAO. En cas d'erreur arithmétique dans la détermination du prix, le prix unitaire porté en lettres au bordereau sera utilisé pour la correction.

Avant de procéder à l’évaluation détaillée des offres, le Maître d’Ouvrage doit déterminer si chaque offre est conforme substantiellement aux documents d’appel d’offres. Une offre est considérée comme conforme substantiellement aux documents d’appel d’offres quand elle satisfait, sans différence significative, à toutes les conditions stipulées dans lesdits documents.

### 19. Evaluation et comparaison des offres

Le Maître d'Ouvrage évalue les offres jugées substantiellement conformes en utilisant strictement et exclusivement les critères de qualification exprimés de façon explicite dans les présents DAO.

Outre le prix des fournitures et leur livraison, les DPAO peuvent requérir que les prix suivants soient présentés dans le bordereau avec le devis estimatif. Auquel cas, la comparaison des offres se fera en prenant en compte des prix suivants:

1. Coûts des pièces de rechange: la liste des pièces de rechange nécessaires au bon fonctionnement des fournitures telle qu'imposée dans le CCAP;
2. Coût du stockage des pièces de rechange et du service après-vente: le coût de la mise en place d'installations minima pour le stockage des pièces de rechange et pour le service après-vente est, s'il est mentionné séparément, ajouté au prix de l'offre aux fins d'évaluation ;
3. Prévision des coûts d'entretien pendant la période stipulée dans le CCAP;
4. Prévision des coûts de fonctionnement selon le rendement des fournitures proposées pour atteindre les performances et les conditions d'utilisation rendant les équipements conformes.

### 20. Communication avec le Maître d'Ouvrage

A partir de l’ouverture des offres et jusqu'à notification officielle des résultats de l’appel d’offres, aucun soumissionnaire ne communique avec le Maître d’Ouvrage sur aucun aspect de son offre ou des offres d’autres soumissionnaires. Toute tentative d’un soumissionnaire d’influencer les décisions du Maître d'Ouvrage relatives à l’évaluation et la comparaison des offres ou à l’attribution du marché, peut donner lieu au rejet de son offre.

## F. ATTRIBUTION DU MARCHE

### 21. Conditions pour l’Attribution

Le Maître d’Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire qui, ayant présenté l'offre globalement moins disante, remplit les conditions de recevabilité rendant son offre substantiellement conforme, satisfait l'ensemble des critères de qualification, propose des fournitures conformes aux spécifications techniques, et se conforme à toutes les conditions de garantie, service après-vente, ou autres conditions explicitement stipulées dans les présents DAO.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de rejeter toutes les offres à tout moment, ainsi que d’annuler le processus d’attribution, sans que cela implique une quelconque responsabilité de sa part face aux soumissionnaires affectés par cette décision.

### 22. Signature du Marché

Le Maître d'Ouvrage notifie le soumissionnaire sélectionné que son offre a été acceptée, et lui transmet simultanément le Formulaire du Marché inclus dans les documents d’appel d’offres.

La non-signature du marché par l’attributaire constitue une cause suffisante d’annulation de l’attribution et d’exécution des termes de sa Déclaration de Garantie de Soumission.

**23. Recours en cas de contestation de l’attribution du marché**

Dans un délai de 7 (sept) jours calendaires à partir de la date de la publication de la notification de l’attribution du marché, les soumissionnaires peuvent présenter un recours en cas de contestation de la décision d’attribution du marché par l’autorité contractante. Ce recours s’exerce devant le Comité de Règlement des Différends placé auprès de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP).

**24. Garantie de bonne exécution**

24.1. Si requis dans les DPAO, le soumissionnaire retenu devra, dans les dix (10) de la notification d'attribution, fournir une Garantie de Bonne Exécution en utilisant le formulaire de Garantie de Bonne Exécution respectant le modèle des présents DAO. Dans ce cas, les DPAO stipuleront le montant de la garantie et sa durée de validité.

24.2. Le défaut de soumission par le soumissionnaire retenu, de la garantie de bonne exécution susmentionnée, ou le fait qu’il ne signe pas le contrat, constituera un motif suffisant d’annulation de l’attribution du contrat et de mise en application des dispositions de la Déclaration de Garantie de l’Offre.

**25. Interdiction de cession des droits**

Le titulaire du marché ne pourra céder ou passer à des tiers, les droits correspondants ou résultant du présent appel d'offres.

**26. Références spécifiques**

Lorsque les spécifications font référence à une marque de fabrique, numéros de catalogue ou type d’équipement d’un fabricant déterminé, la référence ne constitue pas une imposition restrictive sur le modèle d’un fabricant déterminé. Il faut comprendre que le matériel à fournir doit être équivalent à celui décrit. L’équivalence sera déterminée à partir de la satisfaction des performances essentielles de la pièce, outil ou équipement considérés.

**27. Droit de modifier les quantités**

L’autorité contractante, au moment de l'attribution du marché, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer, dans les limites prévues aux DPAO, la quantité des fournitures spécifiées dans le bordereau des quantités et des prix unitaires, sans changement de prix ou d'autres termes et conditions.

**2. DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES**

**(DPAO)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Article de Référence des IS** | **Données Particulières** |
| **Art. 1** | **Institution Maître d'Ouvrage:**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Adresse: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Personne responsable du Marché: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Téléphone: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Email: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Organisme de Financement:**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références de l'Accord de Crédit/Prêt/Don: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| **Art. 2** | Objet de l'appel d'offres, Type de Fournitures\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Adresse du lieu de livraison\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Délai de livraison maximal: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ jours calendaires. |
| **Art. 4** | Documents attestant de la recevabilité administrative de l'offre et de l'éligibilité du soumissionnaire:1. Documents statutaires du soumissionnaire (Acte de constitution, lieu d'enregistrement, siège de l'entreprise)2. Procuration notariée autorisant le signataire à engager le soumissionnaireet pour les firmes haïtiennes,3. Copie de la Carte d'Immatriculation Fiscale4. Certificat de quitus fiscal de type C délivré par la DGI |
| 4.1. Les variantes sont (ne sont pas) autorisées.*Dans le cas où les variantes sont autorisées il est nécessaire de stipuler quel critère de performance ou de spécifications essentielles, restent d'application pour une offre conforme techniquement.* |
| *[à insérer si applicable:]*4.2. Les critères de nationalité et d'origine des biens sont ceux acceptables à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, institution de financement du projet pour lequel les fournitures sont destinées à travers l'Accord de Crédit/Don/Prêt No. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_. Les conditions d'éligibilité correspondantes, sont les suivantes:*[insérer selon les conditions de l'accord de financement]* |
| **Art. 5** | *Si applicable:*Si le soumissionnaire ne fabrique ni ne produit les biens qu’il offre, le soumissionnaire doit (ne doit pas) inclure une Autorisation du Fabriquant attestant le fait que le soumissionnaire est dûment autorisé à fournir et livrer les fournitures en Haiti. |
| **Art. 6.** | *Si applicable:*Pour que le contrat lui soit attribué, le soumissionnaire doit, ou devra, être représenté dans le pays par un agent équipé et en mesure de répondre aux obligations du fournisseur en matière d’entretien, de réparations et de stockage de pièces détachées stipulées dans les conditions contractuelles et/ou les spécifications techniques. |
| **Art. 9** | Les prix des offres s'entendent \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ [*stipuler l'Incoterm applicable*]Les prix de prestations et fournitures connexes devant être proposés séparément, sont: [*biffer les mentions inutiles*]Transports intérieurs: Pièces de rechange couvrant une période d'utilisation de \_\_\_\_\_\_\_ moisService après-vente par représentant domicilié en Haiti \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Période de garantie pièces et main d'œuvre: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ moisAutres \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| **Art. 10** | Les prix doivent être présentés en lots indivisibles selon la composition présentée au bordereau, *ou bien*La soumission doit inclure le prix de toutes les fournitures listées au bordereau en un seul lot indivisible.  |
| **Art. 15** | Adresse à laquelle les soumissions doivent être déposées ou postées:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Titre et Numéro de l'Appel d'Offres\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Date et heure limite pour le dépôt des offres:Le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ précises.L'ouverture en séance publique se tiendra immédiatement après l'heure limite du dépôt des offres. |
| **Art. 19** | *[si applicable:]*Outre le prix des fournitures et leur livraison, et suivant les indications du bordereau des quantités, l'offre devra inclure les prix suivants qui seront pris en compte aux fins de la comparaison des offres: a) Coût prévisionnel de pièces de rechange nécessaire pour assurer le bon fonctionnement durant la période de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (mois/ans); b) Coût du stockage des pièces de rechange et du service après-vente;c) Prévision des coûts d'entretien pendant la période de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (mois/ans);d) Coûts prévisionnel de fonctionnement selon le rendement des fournitures proposées pour atteindre les performances et les conditions d'utilisation rendant les équipements conformes. |
| **Art. 24** | La Garantie de Bonne Exécution, sous la forme requise imposée dans les présents DAO, devra couvrir \_\_\_\_\_\_\_\_ % du montant du marché |
| **Art. 27** | Les quantités des fournitures spécifiées dans le bordereau des quantités et des prix unitaires, pourront varier lors de l'établissement de la Lettre de Marché par plus ou moins \_\_\_\_\_\_ %, sans changement de prix unitaire ou d'autres termes et conditions. |

**3. CRITERES DE QUALIFICATION**

**3.1. CRITERES DE QUALIFICATION**

Le contrôle de la recevabilité et des qualifications de l'offre se fait en trois étapes:

1. Contrôle de la présence et de la conformité (i) du formulaire de soumission, (ii) de la Déclaration de garantie de soumission, et (iii) du bordereau des quantités avec le devis estimatif, suivant les Formulaires A1, A2, et A3 présentés ci-après.

2. Contrôle de la présence et de la conformité des informations d'ordre administratif suivant le Formulaire A4.

3. La présence conforme des documents ci-dessus permet de considérer l'examen détaillé de la soumission avec la phase suivante:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Critère** | **Niveau de qualification requis** | **Formulaire à soumettre** |
| 1 | Autorisation du Fabricant | Présence du formulaire suivant le format des DAO, ou autre acceptable. | Formulaire T1 |
| 2 | Expériences similaires achevées avec certificat de réception durant les 5 dernières années | Au moins 2 expériences similaires durant les 5 dernières années. La similarité porte sur la nature et le nombre d'équipements, chaque expérience similaire ayant au moins un montant TTC égal à 80% du montant de la soumission. | Formulaire T2 |

Si requis dans les DPAO, une Attestation sur l'origine des biens peut aussi être demandée et soumise à vérification.

La phase suivante s'attache à vérifier en détail la conformité technique des fournitures offertes par le soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus basse.

**4. FORMULAIRES DE SOUMISSION**

Les formulaires suivants doivent faire partie d'une soumission recevable:

**A.1. Formulaire de Soumission**

**A.2. Déclaration de la Garantie de Soumission**

**A.3. Bordereau des Quantités et Devis Estimatif**

**A.4. Présentation de la firme soumissionnaire**

**A.5. Documents de recevabilité administrative de l'offre**

**T.1. Autorisation du Fabricant**

**T.2. Déclaration des expériences similaires de la firme soumissionnaire**

**FORMULAIRE A.1. FORMULAIRE DE SOUMISSION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Soumissionnaire** |  |
| **Date** |  |
| **Nom du Projet**  |  |
| **Numéro de l'Appel d'Offres** |  |

**A l'attention de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, Maître d'Ouvrage**

Monsieur, Madame,

Après avoir examiné le Dossier d'Appel d'Offres cité en référence, nous, soussignés, offrons de fournir et livrer les fournitures décrites, en conformité avec toutes les conditions contractuelles et en conformité avec toutes les dispositions du dossier technique pour un total Toutes Taxes Comprises de

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (indiquer la ou les monnaies utilisées) TTC

et dans le délai d'exécution imposé dans les Documents d'Appel d'Offres.

Les documents suivants font partie de notre soumission:

1. La présente Lettre de Soumission, datée et signée
2. Notre Déclaration de la Garantie de la Soumission
3. Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé
4. Les déclarations de recevabilité administrative et des qualifications suivant les modèles
5. Le projet de marché paraphé à chaque page

Par notre participation à la présente procédure de soumission, nous acceptons toutes les conditions de la procédure de sélection, explicites dans les documents d'appel d'offres, et déclarons qu'après nous en être rendus compte par nous-mêmes, notre offre tient compte des conditions de livraison. Nous acquiesçons aux dispositions de la Charte d'Ethique de la réglementation nationale haïtienne et nous confirmons notre engagement à nous abstenir de toute pratique de fraude ou de corruption.

Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'attribuer un marché en conclusion de cette procédure.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 90 jours à compter de la date fixée pour l’ouverture des plis, telle que stipulée dans les Instructions aux Soumissionnaires. L’offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Date:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature

Nom, prénom\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_:

**FORMULAIRE A.2. DECLARATION DE GARANTIE DE SOUMISSION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Soumissionnaire** |  |
| **Date** |  |
| **Nom du Projet**  |  |
| **Numéro de l'Appel d'Offres** |  |

**A l'attention de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, Maître d'Ouvrage**

Nous, soussignés, déclarons que:

1. Nous comprenons que, conformément à vos conditions, les soumissions doivent être couvertes par une déclaration de garantie de soumission.

2. Nous acceptons d’être automatiquement déclarés inéligibles pour présenter toute soumission à une institution de l'Etat haïtien pour une période de deux (2) ans à commencer de la date limite du dépôt des offres de l'appel d'offres cité en référence, si nous contrevenons à nos obligations en vertu des conditions de soumission en :

1. retirant notre Soumission pendant la période de validité de la soumission stipulée dans les Instructions aux Soumissionnaires; ou
2. après avoir été notifiés par l’Autorité Contractante de l’acceptation de notre Soumission pendant la période de validité de la soumission, en (i) refusant d’exécuter ou n’exécutant pas le Formulaire de Contrat, le cas échéant, ou (ii) ne présentant pas ou refusant de présenter une Garantie de Bonne Exécution, conformément aux dispositions des Instructions aux Soumissionnaires.

3. Nous acceptons que cette déclaration s’éteigne si nous ne sommes pas le Soumissionnaire sélectionné, à la première des deux dates suivantes : soit (i) dès réception d’une copie de votre notification que notre Soumission a été rejetée; ou (ii) vingt-huit jours après l’expiration de la validité de notre Soumission.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature du représentant autorisé

Nom, prénom: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**FORMULAIRE A.3. BORDEREAU DES QUANTITES ET DEVIS ESTIMATIF DE LA SOUMISSION**

**Note:**

Le Devis Estimatif ci-après doit strictement reprendre les quantités du bordereau des quantités estimées présenté dans le Dossier Technique.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Poste du BDE** | **Article** | **Unité** | **Quantité** | **Prix Unitaires**(en chiffres) | **Prix Unitaires**(en toutes lettres) | **Totaux par Article** |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
| **TOTAL DE LA SOUMISSION HORS TAXES** |  |
| **TAXES** |  |
| **TOTAL DE LA SOUMISSION TTC** |  |

**FORMULAIRE A.4. PRESENTATION DE LA FIRME SOUMISSIONNAIRE**

**Informations à remplir:**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1** | **Statuts de la société** |  |
| **2** | **Date d'incorporation** |  |
| **3** | **No d'Identification Fiscale** |  |
| **4** | **Adresse physique** | Rue et numéro:Ville |
| **5** | **Adresse postale** | BPVille |
| **6** | **Nom, titre, de la personne autorisée à signer la soumission**  |  |
| **7** | **Coordonnées bancaires** | NomAdresseNo du Compte |

**Note:** pour être rempli valablement les conditions d'ordre administratif, l'entreprise doit remplir complètement toutes les informations (1 à 7) demandées (ou indiquer "Pas Applicable", le cas échéant). Les formulaires suivants doivent être annexés au Formulaire A.4.:

|  |  |
| --- | --- |
| **8** | **Documents statutaires du soumissionnaire (Acte de constitution, lieu d'enregistrement, siège de l'entreprise)** |
| **9** | **Procuration notariée autorisant le signataire à engager le soumissionnaire** |
| **10** | **Inscription au Registre de Commerce du siège du Fournisseur** |
| **Pour les firmes haïtiennes,** |
| **11** | **Copie de la Carte d'Immatriculation Fiscale** |
| **12** | **Certificat de quitus fiscal de type C délivré par la DGI** |

**Note:** Les certificats/attestations ne peuvent être antérieurs à plus de 6 mois de la date limite du dépôt des offres.

**FORMULAIRE T.1.**

**AUTORISATION DU FABRICANT**

*[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu’il remplisse ce formulaire conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d’autorisation doit être à l’en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans les CP]*

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l’Offre]*

À l’attention de:*[insérer nom complet de l’Autorité Contractante]*

ATTENDU QUE :

*Nous, [insérer le nom complet du Fabricant],* sommes fabricant réputé de *[indiquer les Biens produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l’usine].*

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un Contrat ayant pour objet de fournir et livrer les biens suivants, fabriqués par nous *[insérer une brève description des Biens].*

Par les présentes, nous confirmons nos pleines garanties et nous nous portons garants conformément aux dispositions du contrat relatifs à ces fournitures.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature : *[insérer la (les) signature(s) du (des) représentant(s) autorisé(s) du Fabricant]*

Nom *[insérer le nom complet du (des) représentant(s) autorisé(s) du Fabricant]*

Titre : *[insérer le titre]*

Dûment habilité à signer la présente Autorisation en faveur de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_ *[insérer la date de la signature]*

**FORMULAIRE T.2.**

**DECLARATION DES EXPERIENCES SIMILAIRES DE LA FIRME SOUMISSIONNAIRE**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Fournitures** | **Client** (2) | **Montant** **contrat** (3) | **Date** **signature contrat (**4) | **Date Réception** (5) |
| **1** |  |  |  |  |  |
| **2** |  |  |  |  |  |
| **3** |  |  |  |  |  |
| **4** |  |  |  |  |  |
| **etc.** |  |  |  |  |  |

(1) N'indiquer que les fournitures similaires livrées durant les cinq dernières années.

(2) Le Client doit être identifié par le nom du Maître d'Ouvrage, ou du Maître d'Ouvrage Délégué, adresse complète, personne contact avec numéro de téléphone et adresse de courrier électronique.

(3) Montants arrondis à l'unité d'une seule monnaie (Gourdes Haïtienne ou Dollar des Etats-Unis d'Amérique)

(4) Mois, Année

(5) Jour, Mois, Année.

Note:

**Assurez-vous de joindre les copies des certificats de réception conforme de chacun des projets listés ci-dessus.**

**SECTION II:**

**LES CONDITIONS DE CONTRAT**

**5. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAG)**

**6. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)**

**7. LETTRE DE MARCHE**

**8. FORMULAIRES DE GARANTIE**

**5. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAG) APPLICABLES AUX MARCHES DE FOURNITURES**

Le Cahier des Clauses Administratives Générales est celui pouvant être téléchargé à partir du site internet de la Commission Nationale des Marchés Publics:

Site: [www.cnmp.gouv.ht](http://www.cnmp.gouv.ht)

Fichier: [www.cnmp.gouv.ht/documentstype/index](http://www.cnmp.gouv.ht/documentstype/index)

Document Word ou PDF:

"Cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics d'acquisition de fournitures sanctionné par l’arrêté du 10 mai 2011."

**6. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) APPLICABLES AUX MARCHES DE FOURNITURES**

**1. Identification des parties (Article 3 du CCAG)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **L'Autorité Contractante** | Nom de l'Institution |  |
| Adresse |  |
| Personne Responsable du Marché |  |
|  |  |
| Téléphone |  |
| Fax |  |
| E-mail |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Le Fournisseur** | Nom de la Firme |  |
| Adresse |  |
| Représentant autorisé |  |
| Téléphone |  |
| Fax |  |
| E-mail |  |

**2. Objet et durée du marché**

Le marché a pour objet la fourniture et livraison de

*(identifier les fournitures, y compris les biens et services connexes))*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**3 - Documents contractuels (Articles 4 et 5 du CCAG)**

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

1. La Lettre de Marché
2. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières du Contrat (CCAP)
3. Le Bordereau des Quantités avec le Devis Estimatif
4. Le Dossier Technique des DAO (Spécifications, plans)
5. Les Formulaires de garanties
6. Le Cahier des Clauses Administratives Générales du Contrat (CCAG)

**4 - Délai de livraison (Articles 29 à 31 du CCAG)**

Les fournitures doivent être livrées dans un délai de ......... jours calendaires à partir de la date de la Lettre de Marché.

**5 - Conditions de livraison (Articles 36 et 37 du CCAG)**

Le lieu de la livraison est à l'adresse suivante:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**6 - Opérations de vérification (Articles 39 à 42 du CCAG)**

6.1. Les opérations de réception auront lieu à .......................................................................\_\_\_\_\_\_\_ et seront effectuées dans un délai de …................ jours à compter de la fin de la livraison.

**7 – Garantie (Article 44 du CCAG)**

La fourniture est garantie pendant ... mois à compter du jour de l'Acte de Réception.

*(ou bien dans les conditions de réception après la mise en service selon les données du dossier technique)*

**8 - Garantie de bonne exécution et retenue de garantie (Articles 13 et 14 du CCAG)**

Le titulaire est tenu de fournir une garantie de bonne exécution équivalente à ….% du montant du marché.

**9 - Modalités de détermination des prix (Articles 18 et 19 du CCAG)**

Le marché est traité à prix unitaires. Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement livrées.

**10 - Impôts, droits et taxes**

Doivent être compris dans les prix du marché tous les impôts, taxes et cotisations de tout genre exigibles en Haïti, qui sont calculés en tenant compte des modalités de base douanières et des tarifs fiscaux en vigueur vingt-huit jours avant la date limite pour la présentation des offres.

Le fournisseur est tenu de payer les cotisations, impôts, droits et taxes dus directement aux organismes compétents d’Haïti et de présenter à l’autorité contractante la preuve des paiements correspondants.

**11 - Monnaies et taux de change**

Les paiements qui correspondent aux coûts relatifs à des fournitures d’origine locale se font en gourdes. Les paiements qui correspondent aux coûts relatifs à des fournitures d’origine étrangère se font en dollars des États-Unis d’Amérique ou son équivalent en gourdes. Dans ce dernier cas, le montant à payer en dollars des États-Unis d’Amérique ou en gourdes est calculé au taux de référence de la Banque de la République d’Haïti du jour effectif du paiement ou de la dépense.

**12 - Avance (Article 23 du CCAG)**

Pas applicable. Il n'est pas accordé d'avance.

**13 - Acomptes et paiements partiels définitifs (Articles 20 à 22 du CCAG)** *(article optionnel)*

Pas applicable.

**14 - Paiement (Article 25 du CCAG)**

Les décomptes, factures ou mémoires afférents au paiement seront établis en un original et *(x)* copies portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

1. les nom et adresse du fournisseur ;
2. le numéro de son compte bancaire tel qu'il est précisé dans la soumission ;
3. le numéro et la date de la Lettre de Marché
4. les fournitures livrées ;
5. le montant des fournitures livrées ;
6. le prix des prestations accessoires ;
7. la date.

Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans un délai de ........ jours après approbation de la facture. Le délai et les conditions ci-après : … *(à préciser)*

Le défaut de règlement dans le délai prévu ci-dessus fait courir de plein droit et, sans autre formalité, des intérêts moratoires calculés au prorata du nombre de jours de retard : *(taux applicable à préciser).*

**15 - Pénalités de retard (Article 32 du CCAG)**

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé, par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et après une mise en demeure restée infructueuse, des pénalités calculées au moyen de la formule suivante : … *(à préciser).*

**16 - Résiliation (Articles 45 à 52 du CCAG)**

16.1. Résiliation sans faute du titulaire du marché : L’autorité contractante peut mettre fin unilatéralement au présent marché en donnant au titulaire un préavis de trente jours par lettre notifiée.

Dans ce cas, le titulaire reçoit tous les paiements qui lui sont dus pour les frais encourus dans l'exécution du présent marché jusqu'à la date de résiliation. De plus l’autorité contractante s'engage à rembourser au titulaire tous les frais qui peuvent être liés directement à la résiliation du marché, à titre d’indemnisation.

16.2. Résiliation de plein droit et pour faute du titulaire : Le marché peut être résilié soit de plein droit, et sans que le titulaire ou ses ayants droit puissent prétendre à une indemnité quelconque, soit en cas de faute du titulaire.

16.3. Résiliation sur demande du titulaire du marché : Le titulaire peut demander la résiliation de son marché en cas d’ajournement prolongé de ses prestations, en cas de force majeure ou si le délai de paiement n’est pas respecté.

**17 - Règlement des différends et des litiges (Articles 55 et 56 du CCAG)**

Recours gracieux et amiable : Les différends sont réglés d’abord dans le cadre d’un recours gracieux exercé auprès de l’autorité contractante, puis, à l’amiable, le cas échéant, auprès du Comité de règlement des différends placé auprès de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP).

Recours contentieux : En cas de contestation de la décision du Comité de Règlement des Différends, la partie qui s’estime lésée peut saisir du litige la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif.

Seuls peuvent être portés devant la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif les chefs de demande et motifs énoncés dans le mémoire écrit dont le Comité de Règlement des Différends a été saisi.

**18 - Entrée en vigueur du marché**

La date d’entrée en vigueur du marché est la date à laquelle le fournisseur a reçu notification de commencer ses prestations.

**7. LETTRE DE MARCHE**

**CONTRAT NO \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**TITRE DES FOURNITURES: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Le présent Contrat, fait le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(date JJ/MM/AAAA)* , entre les soussignés,

le **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**, représenté par son \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, identifié(e) au NIF \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, demeurant et domicilié à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, ci-après dénommé "le Client", d'une part;

et

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dont le siège social est situé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, représenté par Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, identifié(e) au NIF \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, demeurant et domicilié à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, ci-après dénommé "le Fournisseur", d'autre part ;

**IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT:**

**Article 1. OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat se rapporte à la fourniture et à la livraison de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Article 2. PIECES CONSTITUTIVES**

Les pièces constitutives du contrat sont:

1. Le présent Contrat, constituant la Lettre de Marché
2. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières du Contrat (CCAP)
3. Le Bordereau des Quantités avec le Devis Estimatif
4. Le Dossier Technique des DAO (CCTG, CCTP, plans)
5. Les Formulaires de garanties
6. Le Cahier des Clauses Administratives Générales du Contrat (CCAG)

**Article 3. MONTANT DU CONTRAT**

3.1. Le prix du contrat est de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (en chiffres avec identification de la monnaie), soit \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (en toutes lettres)

3.2. En contrepartie des paiements qui seront versés par le Client au Fournisseur, le Fournisseur convient de fournir et de livrer les fournitures dans les conditions conformes aux dispositions du Contrat.

3.3. Le Client convient par la présente de payer le Fournisseur au titre de la livraison et de la réception des fournitures en conformités aux dispositions du Contrat.

**Article 4. DÉLAI DE LIVRAISON**

Le délai de livraison est de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.jours calendaires à partir de la date de la présente Lettre de Marché.

Fait à Port-au-Prince, de bonne foi et en triple original le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pour le Client, Pour le Fournisseur,

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom, Prénom Nom, Prénom du représentant autorisé

Titre Titre

**8. FORMULAIRES DE GARANTIE**

**8.1. FORMULAIRE DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION**

**FORMULAIRE 8.1.**

**GARANTIE BANCAIRE DE BONNE EXECUTION**

**Banque délivrant la garantie: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Adresse de l'agence délivrant la garantie: **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Bénéficiaire: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Le Client)**

**Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Numéro de la Garantie de Bonne Exécution \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

ATTENDU QUE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_(ci-dessous désigné « le Fournisseur »)

s'est engagé en exécution du marché n° *(référence du marché)* en date du *(à préciser)* à fournir *(description des fournitures)*;

ATTENDU QUE vous avez stipulé dans ledit marché que le Fournisseur vous remettra une garantie bancaire d'une banque connue, du montant stipulé ci-après, comme garantie de la bonne exécution de ses obligations, conformément au marché ;

ATTENDU QUE nous avons convenu de donner une garantie au Fournisseur,

En conséquence nous affirmons, par la présente, que nous nous portons garant et responsable à votre égard, au nom du Fournisseur, pour un montant maximum de

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(montant de la caution en chiffres et en lettres),* et nous nous engageons à vous payer, dès réception de votre première demande écrite déclarant que le Fournisseur ne se conforme pas aux stipulations du marché, et sans argutie ni discussion, toute(s) somme(s), dans les limites du montant ci-dessus, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons et le motif de votre demande.

La présente garantie est valable jusqu'à la réception définitive des fournitures.

Fait à …………… le……………………………… (jour, mois, an)

SIGNATURE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Prénom et nom

**SECTION III:**

**LE DOSSIER TECHNIQUE**

**9. SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

**10. BORDEREAU DES QUANTITES**

**11. PLANS**

**9. SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

L’objet des Spécifications techniques (ST) est de définir les caractéristiques techniques des Biens et Services Connexes demandés par l’Autorité Contractante. L’Autorité Contractante prépare les ST détaillées en tenant compte des éléments suivants :

* Les ST constituent le fondement sur lequel l’Autorité Contractante vérifie la conformité technique des Offres puis évalue les Offres. Par conséquent, des ST bien définies facilitent la préparation d’Offres conformes par les Soumissionnaires, ainsi que l’examen préliminaire; l’évaluation, et la comparaison des Offres par l’Autorité Contractante.
* Les ST exigent que tous les Biens, ainsi que les matériaux qui les constituent, soient neufs, non usagés, du modèle le plus récent ou courant, et qu’ils incorporent toutes les améliorations en matière de conception et matériaux, sauf disposition contraire dans le Contrat.
* Les ST prennent en compte les pratiques optimales. Des exemples de spécifications tirées de marchés similaires couronnés de succès dans le même pays ou s’appliquant au même secteur peuvent constituer une bonne base pour rédiger les ST.
* La standardisation des ST peut présenter des avantages, en fonction de la complexité des Biens et du caractère répétitif de la passation des marchés considérée. Les ST doivent être suffisamment générales pour éviter de poser des contraintes en matière d’utilisation de la main d’œuvre, des matériaux, et de l’équipement utilisé en général pour la fabrication de Biens analogues.
* Les normes en matière d’équipements, de matériaux, et de main d’œuvre spécifiés dans le Dossier du Concours de Prix ne doivent pas présenter un caractère limitatif. Des normes internationales reconnues, ainsi que l'usage du système métrique, doivent être utilisées dans toute la mesure du possible. Les références à des noms de marque, numéros de catalogues, ou autres détails qui limitent matériaux ou articles à un Fabricant particulier doivent être évitées dans toute la mesure du possible. Lorsqu’elle est inévitable, une telle description d’un article doit toujours être assortie de la mention « ou essentiellement équivalent ». Lorsque les ST se référant à d’autres normes ou codes particuliers, qu’ils soient du pays de l’Emprunteur ou d’autres pays éligibles, ces normes et codes seront considérés acceptables s’ils sont suivies par une déclaration qui indique d’autres normes reconnues qui assurent une qualité des Biens au moins égale en substance, aux normes indiquées dans les ST.
* Les références à des noms de marque et numéros de catalogues doivent être évitées dans toute la mesure du possible. Lorsqu’elle est inévitable, une telle description doit toujours être assortie de la mention « ou au moins équivalent ».
* Les ST doivent décrire en détail les spécifications relatives aux aspects suivants, sans que cette liste soit limitative :

(a) Normes en matière de matériaux et de fabrication exigées pour la production et la fabrication des Biens.

(b) Détails concernant les essais exigés (nature et nombre).

(c) Autres prestations et/ou services Connexes, nécessaires pour assurer une livraison/réalisation en bonne et due forme.

(d) Activités détaillées à la charge du Fournisseur, et participation de l’Acheteur à ces activités.

(e) Liste des garanties de fonctionnement détaillées couvertes par la Garantie et spécifications concernant les dommages et intérêts prédéterminés applicables en cas de non-respect de ces garanties de fonctionnement.

* Les ST précisent les caractéristiques techniques et de fonctionnement et spécifications essentielles, y compris les valeurs maximum ou minimum garanties ou acceptables, selon le cas. Si nécessaire, l’Autorité Contractante inclut un formulaire supplémentaire de soumission ad hoc (pièce jointe à la lettre de soumission) dans lequel le Soumissionnaire fournit des informations détaillées sur ces caractéristiques de performance technique pour ce qui est des valeurs acceptables ou garanties correspondantes.

Quand l’Autorité Contractante demande au Soumissionnaire qu’il fournisse dans son Offre une partie ou la totalité des ST, documents techniques, ou autres informations techniques, l’Acheteur spécifie en détail la nature et la quantité des informations demandées, ainsi que leur présentation par le Soumissionnaire dans l‘Offre.

*[Si un résumé des spécifications techniques (ST) doit être fourni, l’Autorité Contractante insère l’information dans le tableau ci-dessous. Le Soumissionnaire prépare un tableau similaire montrant que les spécifications sont tenues]*

« **Résumé des Spécifications Techniques**». Les Biens et Services Connexes devront être conformes aux spécifications et normes techniques suivantes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Article No.** | **Noms des Biens ou des Services Connexes** | **Spécifications technique et normes**  |
| *[insérer le numéro de l’article]* | *[insérer le nom]* | *[insérer les ST et les normes]* |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**10. BORDEREAU DES QUANTITÉS**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **No** | **Liste des fournitures** | **Unité** | **Quantités** | **PU** | **Total** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | **Liste des Biens et Services Connexes** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**11. LES PLANS**

1. Ex works qui signifie à l’usine [↑](#footnote-ref-1)
2. Cost Insurance and Freight ou CAF en français qui signifie port de destination convenu [↑](#footnote-ref-2)
3. Carriage insurance paid to... ou en français Port payé, assurance comprise jusqu'à... qui signifie lieu de destination [↑](#footnote-ref-3)
4. Free on board ou Franco bord en français qui signifie Port d’embarquement convenu [↑](#footnote-ref-4)
5. Free carrier ou Franco transporteur en français qui signifie au transporteur désigné par l’acheteur [↑](#footnote-ref-5)